

Pièces justificatives à présenter lors de votre inscription

A. Pour une première inscription en DUT à l'IUT. de FIGEAC

1. **LA FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** (4 pages) à renseigner et signer (voir notice)
2. **Règlement de la scolarité + Charte informatique - le document d'acceptation signé.**
3. L'original du **relevé de notes du baccalauréat** (et éventuellement des autres relevés de notes), ou du DAEU A ou de la dispense du baccalauréat accordée par l'UTM.
4. **La dernière carte d'étudiant**, pour les étudiants inscrits à l'Université Toulouse II Le Mirail en 2014-2015..
5. Une **pièce d'identité** (Les étudiants étrangers doivent fournir un acte de naissance traduit portant les noms et prénoms du père et de la mère). Si inscription par un tiers : pièce d'identité de l'étudiant à inscrire.
6. Pour les mineurs, une **autorisation d'inscription** à l'UTM signée par le détenteur de l'autorité parentale.
7. Deux **photographies d'identité** portant vos nom et prénom.
8. Un **titre de paiement** (chèque ou mandat-cash, de préférence, ou carte bancaire), y compris pour les boursiers, libellé à l'ordre : **"Agent Comptable UT-2J"** ou **"Agent Comptable UT-JJ"**. Le montant sera accessible aussitôt qu'arrêté par l'université
(cf. document "FRAIS A PAYER 2015-2016" téléchargeable sur la page *inscriptions* de notre site <http://iut-figeac.univ-tlse2.fr/>) Les espèces et virements directs ne sont pas acceptés.
9. Si vous optez pour un **prélèvement en trois fois** (3 mois consécutifs) des droits d'inscription, ce paiement ne pourra s'effectuer qu'au moyen de la carte bancaire. Une note d'information spécifique sera placée prochainement sur la page inscription de notre site.
10. La **feuille d'immatriculation à la sécurité sociale envoyée** par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à tout bachelier, précisant le numéro de sécurité sociale de l'étudiant
ET le justificatif de la personne qui couvre l'étudiant de moins de 19 ans qui n'a jamais été affilié au régime étudiant.
OU la carte d'immatriculation à la sécurité sociale LMDE ou VITTA VI
OU l'attestation de sécurité sociale «salarie» et le **contrat de travail** du 01/10/2013 au 30/09/2015 (si 60 h mensuelles ou 120 h trimestrielles de travail) + **bulletins de salaire**.
11. **Obligatoire : Attestation de responsabilité civile** délivrée par la Compagnie d'assurances mentionnant le nom de l'étudiant **précisant la couverture en activité scolaire et extra-scolaire** notamment en **période de stage**
12. Une photocopie du certificat de participation à la journée d'appel (APD) ou, si elle n'a pas encore eu lieu, l'attestation (ou récépissé) de recensement délivrée par la mairie de votre domicile (voir pavé 3 de la fiche d'inscription)
13. Pour les boursiers, la **notification 2015-2016 de bourses**

Pour une inscription en Licence professionnelle

1. **LA FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** (4 pages) à renseigner et signer (voir notice)
2. **Règlement de la scolarité + Charte informatique - le document d'acceptation signé.**
3. L'original du **relevé de notes BTS ou DUT** (et éventuellement des autres relevés de notes)
4. La dernière **carte d'étudiant** pour les étudiants inscrits à l'Université Toulouse II Le Mirail en 2014-2015..
14. Une **pièce d'identité** (Les étudiants étrangers doivent fournir un acte de naissance traduit portant les noms et prénoms du père et de la mère). Si inscription par un tiers : pièce d'identité de l'étudiant à inscrire.
5. Deux **photographies d'identité** portant votre nom et prénom au dos.
15. Un **titre de paiement** (chèque ou mandat-cash, de préférence, ou carte bancaire), y compris pour les boursiers, libellé à l'ordre : **"Agent Comptable UT-2J"** ou **"Agent Comptable UT-JJ"**. Le montant sera accessible aussitôt qu'arrêté par l'université
(cf. document "FRAIS A PAYER 2015-2016" téléchargeable sur la page *inscriptions* de notre site <http://iut-figeac.univ-tlse2.fr/>) Les espèces et virements directs ne sont pas acceptés.
6. Si vous optez pour un **prélèvement en trois fois** (3 mois consécutifs) des droits d'inscription, ce paiement ne pourra s'effectuer qu'au moyen de la carte bancaire. Une note d'information spécifique sera placée prochainement sur la page inscription de notre site.
7. **la carte d'immatriculation à la sécurité sociale**
8. **Obligatoire : Attestation de responsabilité civile** délivrée par la Compagnie d'assurances mentionnant le nom de l'étudiant **précisant la couverture en activité scolaire et extra-scolaire** notamment en **période de stage**.
9. Pour les boursiers, la **notification 2015-2016 de bourses**
10. Une enveloppe petit format affranchie au tarif normal en cours (< 20g) et libellée à votre adresse.